

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction  
des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 28 Avril 2009

Etaient présents:

Mme Darnel, MM. Bocquet, Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Houssin, Lefebvre,  
Mequignon, Plancke, Schepman, Waymel,

Etaient excusés:

MM. Andries, Beauchamp, Bezirard, Cacheux, Deroo, Douez, Lefait, Leroy, Parent,  
Vandevoorde,

Vu le rapport : 17-09

DECIDE :

- Le Comité Syndical prend acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat  
Mixte pour l'année 2008, établi conformément à l'article 17 des ses statuts.

VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

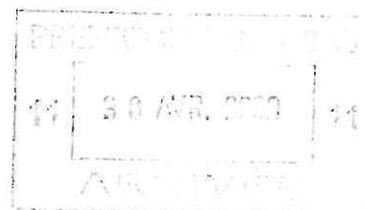
ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 29 AVR. 2009

Le Président,  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX



**Rapport d'activités**

**ANNEE 2008**

L'article 17 des statuts du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys prévoit qu'un rapport d'activités soit transmis chaque année à chacun de ses membres, avant le 1 juin.

Le présent rapport concerne l'année 2008, il est présenté comme suit :

- Introduction
- Le Comité syndical
- La Commission d'Appels d'Offres
- Les comptes du Syndicat
- Les travaux
- Les études

**1. Introduction**

Le Comité Syndical a été renouvelé suite aux élections cantonales et municipales. 11 élus sont des nouveaux venus.

Le 5 septembre, M. Jean-Claude Dissaux a été élu président du Comité Syndical, et MM. Gérard Boussemart et Alain Cacheux aux postes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vice-présidents.

**2. Le Comité Syndical**

Il s'est réuni à trois reprises, ce qui s'explique par l'impossibilité de le réunir avant que les trois collectivités membres ne désignent leurs représentants :

- le 25 janvier pour le vote du budget primitif,
- le 5 septembre pour procéder à l'installation du nouveau Comité Syndical
- le 11 décembre pour aborder le Débat d'Orientation Budgétaire

Une réunion du Bureau a été organisée le 1 octobre.

Une seule réunion a été reportée pour absence de quorum (la réunion du 25 janvier a été reprogrammée le 4 février).

38 rapports ont été présentés devant le Comité Syndical, ils concernent :

- Travaux : 16
- Fonctionnement du Syndicat : 22

**3. La Commission d'Appels d'Offres**

Elle s'est réunie à 6 reprises (les 25 janvier, 4 février, 23 septembre, 1 octobre, 28 novembre, 11 décembre). 23 dossiers ont été examinés dont 8 ouvertures de plis.

**4. Les comptes du Syndicat**

Les recettes 2008 correspondent aux engagements contractuels en vigueur.



Le volume de production s'est élevé à 15.798.344 m3 (+ 2,12 %), ce qui entraîne une recette de 1.028.389,84 € (+ 4 % par rapport à 2007) alors qu'elle était évaluée à 944.453 € dans le budget primitif (pour une production envisagée de 15.500.000 m3).

La contribution financière des membres du Syndicat a été maintenue à 15.000 € par membre.

Les dépenses effectivement réalisées (hors opérations d'ordre qui n'entraînent que des écritures) s'élèvent à 2.577.376,55 € dont 2.225.527,66 € en Investissement (86,35 %) et 351.848,89 € en Fonctionnement répartis comme suit :

- charges à caractère général : 247.086,95 € (dont 82.226 € correspondant à l'acquittement des taxes foncières, et 100.001,86 € pour l'entretien des sites incombant au Syndicat)
- charges de personnel : 104.761,94 €

Les dépenses enregistrent donc une augmentation de 89,25 % justifiée compte tenu de l'avancement des programmes de travaux du Syndicat.

## **5. Les travaux**

Plusieurs chantiers ont été réceptionnés :

- Assainissement non collectif à l'usine d'Aire-sur-la-Lys,
- Rénovation de la station de Prêmesques - 3<sup>ème</sup> tranche,
- Construction d'une aire de stockage des terres de décantation,

Les travaux de construction du débourbeur des eaux brutes ont débuté en octobre et vont durer 30 mois.

## **6. Les études**

Les études préalables à l'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau, menées sous la maîtrise d'ouvrage du Département du Pas-de-Calais ont abouti à l'établissement d'un rapport de l'hydrogéologue agréé qui a été diffusé le 8 décembre.

La procédure pourra donc être enclenchée en 2009. Toutefois, et afin de solutionner certaines difficultés soulevées par ce rapport, le SMAEL a diligenté les services d'un expert chargé de proposer des solutions adaptées.

L'opération de raccordement de la CALL est entrée dans une phase opérationnelle.

L'enquête publique a été menée en octobre ; elle a reçu l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

La maîtrise d'œuvre a abouti au lancement de la consultation des entreprises qui a débuté le 17 décembre. Les travaux sont envisagés à la fin de deuxième trimestre 2009 et devraient durer un an.

\* \* \*

Je prie les membres du Comité Syndical de prendre acte de la communication de ce rapport.

Vu, le 22 AVR. 2009

Le Président

Jean Claude DISSAUX